



## **Note conceptuelle**

**Conférence de haut niveau sur le thème :**  
**« Les différends à propos de ressources naturelles transfrontalières en Afrique :  
politiques, institutions et expériences de gestion »**

**Hôtel Intercontinental**  
**12 et 13 juillet 2018**

**Nairobi (Kenya)**

### **Introduction et contexte**

L'Afrique est dotée d'abondantes ressources naturelles, renouvelables ou non, mais elle n'en exploite qu'une toute petite partie. Ces ressources naturelles pourraient énormément contribuer à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté. Prises dans leur ensemble, les ressources naturelles peuvent être une malédiction ou une bénédiction, suivant la façon dont les pays qui en disposent en assurent la gouvernance et la gestion.

De nombreux ouvrages se sont penchés sur les conflits suscités entre États par les ressources naturelles, considérées le plus souvent par universitaires et politiciens comme étant à la racine des conflits en Afrique. Mais les conflits actuels ou potentiels que peuvent susciter entre les pays leurs ressources transfrontalières n'a pas beaucoup retenu d'attention. Il convient d'observer que la ruée sur ces ressources et la concurrence qu'elles suscitent entre pays

industrialisés et en voie d'industrialisation ont encouragé acteurs nationaux et internationaux à s'en assurer le contrôle. Alors que les pays d'Afrique s'engagent sur la voie de la transformation économique structurelle et de l'industrialisation, leur demande de ressources naturelles, notamment non renouvelables, va aussi augmenter. Une des conséquences de cette demande accrue de ressources naturelles est la possibilité qu'elle se traduise par la réapparition d'anciens différends frontaliers ou l'émergence de nouveaux conflits au sujet des ressources transfrontalières, renouvelables et non renouvelables.

À l'évidence, l'augmentation de la demande de produits de base et de ressources naturelles se traduit par le redoublement de la concurrence entre les États au sujet des ressources naturelles transfrontalières requises pour leur exploitation locale, le développement national et les exportations. À titre d'exemple, l'évolution du conflit en République démocratique du Congo du plan national à toute la région des Grands Lacs témoigne du postulat selon lequel les différends infranationaux risquent de se transformer en conflits entre États. Depuis 2012 (un an après que le Soudan du Sud ait acquis son indépendance), la guerre et les conflits prolongés entre le Soudan et le Soudan du Sud au sujet de la région pétrolifère d'Abyei tournent autour de ressources transfrontalières.

Le différend qui oppose actuellement le Ghana et la Côte d'Ivoire à propos d'anciennes querelles au sujet de leurs frontières maritimes, depuis que le Ghana a commencé ses activités de prospection et de production du champ pétrolier de Jubilee dans l'océan Atlantique, est un autre bon exemple de ce type de discordes transfrontalières, au sujet de ressources naturelles. De même, la Somalie a assigné le Kenya devant la Cour internationale de justice à cause des riches ressources en pétrole et en gaz sur leurs frontières maritimes. Le conflit opposant la République démocratique du Congo (RDC) et l'Angola au sujet de leurs frontières maritimes a commencé quand le Gouvernement de RDC a contesté la demande de l'Angola de repousser la frontière de son plateau continental de plus de 200 km, l'enjeu étant des milliards de barils de pétrole. Les différends qui se prolongent entre les pays riverains du bassin du Nil ou les tensions qui ne cessent de s'enflammer entre le Nigéria et le Niger au sujet de barrages sur le fleuve Niger pour la production hydroélectrique sont autant de cas d'espèce. Ce ne sont ici que quelques exemples de différends transfrontaliers actuellement en cours au sujet de ressources naturelles, d'autres pourraient se trouver dans d'autres parties du continent où les différends frontaliers risquent de surgir dès que des ressources naturelles de haute valeur y seront découvertes.

## **I. Justification**

Dans le cadre de la nouvelle orientation stratégique de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) visant la facilitation du développement transformatif de l'Afrique, la Division du renforcement des capacités a été chargée de la tâche importante de préparer une série d'études régionales sur les conflits, dans le cadre de son mandat qui est d'appuyer la construction et le renforcement ciblés et cohérents des capacités des États membres et des institutions panafricaines en vue de réaliser un développement durable. Le Groupe de la gouvernance et de la sécurité humaine de la Division du renforcement des capacités de la CEA a été chargé d'accomplir cet important travail, dans le cadre de la mission de la Division consistant à fournir un appui ciblé et cohérent en termes de renforcement des capacités des États membres et des institutions panafricaines, telles que l'Union africaine.

Le dialogue de haut niveau proposé a pour but d'aider les États membres à souscrire aux options stratégiques présentées dans le document d'orientation, à situer les lacunes que présentent les pratiques actuelles et à s'entendre sur les éléments clés de ces politiques qui vont dans le sens de leurs efforts pour prévenir et gérer les conflits, ainsi que pour la reconstruction post conflit. Les dialogues de haut niveau font partie des six moyens de renforcement des capacités, en fournissant des connaissances reposant sur des bases factuelles, par lesquels la CEA contribue aux débats éclairés visant au progrès de la paix et de la sécurité, de l'intégration régionale et de la transformation structurelle. L'objectif d'ensemble dans ce cadre de politique du savoir est de définir des options politiques bien ciblées fondées sur des faits et des résultats de recherche de pointe

C'est pour réaliser les objectifs de ses programmes de recherche sur les conflits et le développement que la CEA a décidé d'organiser un dialogue de haut niveau sur les *Différends au sujet des ressources naturelles transfrontalières en Afrique : politiques, institutions et expériences de gestion*. On espère que ce dialogue de haut niveau offrira aux pays et aux CER la possibilité de se familiariser avec les connaissances figurant dans les rapports et d'avoir des échanges d'expériences au sujet de leurs propres stratégies et politiques en réaction aux liens entre conflits et développement.

## II. Objectifs

Le dialogue de haut niveau proposé vise à permettre aux principaux acteurs et aux États membres de prendre la pleine mesure des résultats de cette étude. Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Permettre aux décideurs de haut niveau d'avoir des échanges sur les expériences et les enseignements de leurs pays et transfrontaliers ;
- Cartographier l'ampleur et les modèles des ressources transfrontalières sujettes à conflits ;
- Analyser et expliquer les politiques et pratiques actuelles de gestion des ressources transfrontalières ;
- Formuler des conclusions et recommandations au sujet de la prévention et de la gestion de conflits suscités par des ressources transfrontalières ;
- Faciliter des échanges de vues et d'expériences de pays (réussites, défis et enseignements) au sujet de la conception et de la mise en œuvre de politiques sur l'impact et le coût des conflits sur le développement à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afrique ;
- Éclairer la possibilité de fournir des services consultatifs adaptés aux contextes transfrontaliers sur la base des résultats des délibérations ;
- Servir de plateforme pour la reconstruction d'un réseau panafricain relatif aux conflits et au développement au niveau politique et technique le plus élevé.

### **III. Structure du dialogue**

Les délibérations du dialogue de haut niveau se construiront autour des résultats de l'étude. Des sessions interactives permettront des délibérations critiques et constructives au sujet de ces résultats et de l'expérience des participants. Le dialogue de haut niveau est coorganisé par l'Institut des affaires étrangères du Ministère kenyan des affaires étrangères et du commerce international.

### **IV. Participants**

Les participants au dialogue de haut niveau sont des représentants des États membres, des fonctionnaires de la Commission de l'Union africaine, des envoyés spéciaux, des membres du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, ainsi que des experts, des universitaires, des membres de groupes de réflexion et d'établissements de recherche, des organismes des Nations Unies et des partenaires du développement.

### **V. Dates et lieu**

Le dialogue de haut niveau aura lieu les **12 et 13 juillet 2018** à **Hôtel Intercontinental Nairobi** (Kenya).

### **VI. Personnes à contacter**

Pour plus amples informations, veuillez contacter :

M. Stephen Karingi  
Directeur de la Division du renforcement des capacités  
Commission économique pour l'Afrique  
Addis-Abeba (Éthiopie)  
Tél. : +251 (0) 11 544-3576 /11 551-1167  
Courriel : [karingi@un.org](mailto:karingi@un.org)

M. Jalal Abdel-Latif  
Chef de Groupe de la gouvernance et des capacités humaines  
Division du renforcement des capacités  
Commission économique pour l'Afrique  
Addis-Abeba (Éthiopie)  
Tél. : + 251 (0) 11 544-3367  
Courriel : [jabdel-latif@uneca.org](mailto:jabdel-latif@uneca.org)

M<sup>me</sup> Zewditu Befekadu  
Division du renforcement des capacités  
Commission économique pour l'Afrique  
Addis-Abeba (Éthiopie)  
Tél. : +251 (0) 11 544-5785 (poste : 35785)  
Courriel : [befekaduz@un.org](mailto:befekaduz@un.org)